

Réduction des déchets : les Vauclusiens peuvent mieux faire



A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, <u>le groupe Suez</u> vient de publier son 5° baromètre annuel <u>'Les Français et la réduction des déchets</u>'. Selon cette enquête de l'institut de sondage <u>Odoxa</u> il apparaît que Vauclusiens ainsi que les habitants de la région Sud ont très majoritairement adopté le geste de tri et progressent dans le tri des biodéchets, mais qu'ils peinent encore à réduire leurs déchets.

« Cette 5° étude confirme une progression sociétale de fond que nous constatons partout sur le territoire : le tri est une pratique désormais très largement adoptée, qui s'est élargie avec le tri des biodéchets, explique François Pyrek, directeur Services aux collectivités Sud-Est chez Suez recyclage et valorisation France. Cependant, on mesure aussi la difficulté pour les citoyens de réduire véritablement leurs déchets. Ces évolutions soulignent l'importance de réengager les usagers dans certains domaines. »

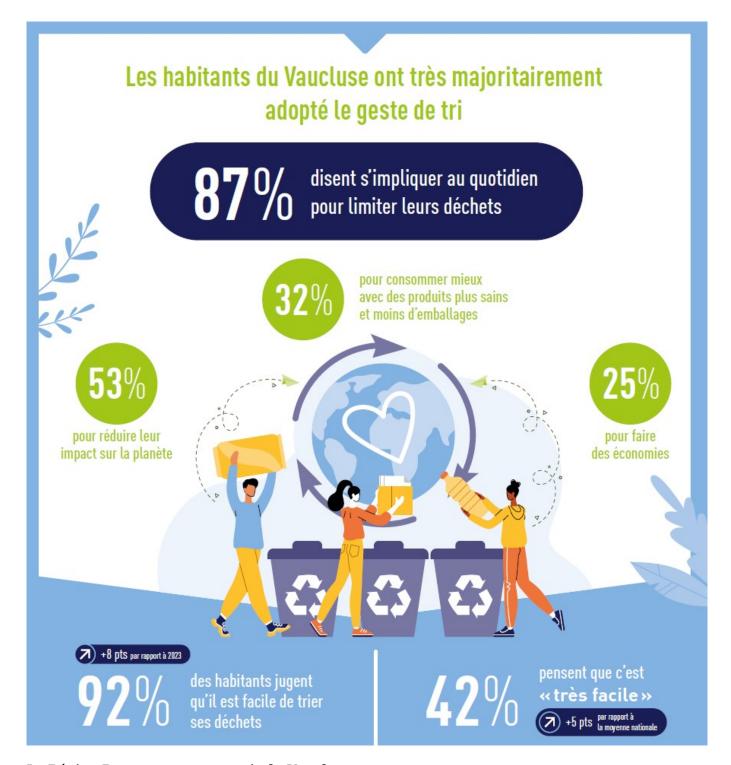


« 92% des Vauclusiens jugent qu'il est facile de trier ses déchets. »

Ainsi aujourd'hui, les habitants du Vaucluse ont très majoritairement adopté le geste de tri, constate le groupe Suez leader des solutions circulaires dans les déchets. Ils sont 87% à reconnaître s'impliquer au quotidien pour limiter leurs déchets. Un engagement que les Vauclusiens expliquent à 53% pour réduire leur impact sur la planète, à 32% pour consommer mieux avec des produits plus sains et moins d'emballages ainsi qu'à 25% pour faire des économies.

Il faut dire que les Vauclusiens estiment à 92% (+8 points par rapport à 2023) qu'il est facile de trier ses déchets. Ils sont même 42% à juger que cela est très facile (+5 points). Alors forcément, ils sont 81% à constater que la quantité de déchets de leur poubelle grise (déchets résiduels) a diminué ces dernières années. 38% d'entre eux jugent même qu'elle a fortement diminué.





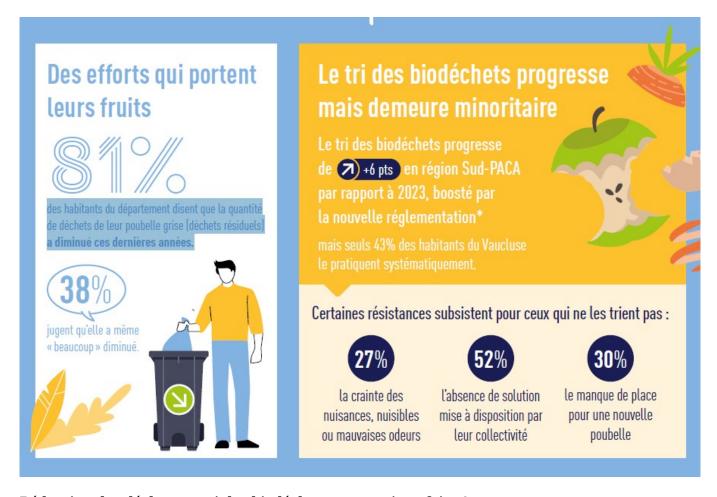
La Région Paca un peu en retrait du Vaucluse

Une prise de conscience en faveur du tri partagée par l'ensemble des habitants de la région Sud-Paca puisqu'ils sont, en moyenne, 8 sur 10 disent à s'impliquer au quotidien pour les limiter leurs déchets.



Avec des motivations variées cependant : réduire leur impact sur la planète (51%, +5 pts au regard de la moyenne nationale) mais aussi consommer mieux avec des produits plus sains et moins d'emballages (36,4%) et faire des économies (34%).

Dans le même temps, 83,3% des citoyens de la région déclarent qu'ils respectent bien les consignes de tri quelles que soient les catégories de déchets. Dans le détail, 89% respectent les consignes de tri des emballages papiers et plastiques, 85% pour jeter les équipements de la maison (mobilier, jouets...), 84% pour le verre, 82% pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Par ailleurs, 84% des habitants de la région Sud-PACA disent qu'il est facile de trier ses déchets (en recul de 2 points vs 2023). Pour autant, leurs efforts de tri portent leurs fruits : 75% d'entre eux disent que la quantité de déchets qu'ils mettent dans leur poubelle grise (déchets résiduels) a diminué ces dernières années. 30% jugent même que la quantité de déchets a «beaucoup » diminué. C'est un peu moins bien que dans le Var (40%) et le Vaucluse (38%, voir ci-dessus).



Réduction des déchets et tri des biodéchets : peut mieux faire !

Mais au-delà du tri, les habitants de Sud-Paca peinent encore à réduire leurs déchets, et seuls 64% d'entre eux jugent cela 'facile', un chiffre en retrait de 2 points vs 2023. Si certains écogestes réducteurs



de déchets ont progressé, par exemple le renoncement aux produits jetables (68% en 2024, +3 points vs 2023), certains comportements ont reculé comme la revente sur les sites de seconde main, tels que Vinted ou Le Bon Coin (67% en 2024, -3 points vs 2023). Autant de signaux qui soulignent la nécessité d'identifier des leviers plus performants pour renforcer l'engagement citoyen à réduire ses déchets et le placer au même niveau que l'engagement pour bien les trier.

Sur un autre plan, le tri des biodéchets progresse, passant de 25% à 31% (+6 points en un an), boosté par l'entrée en vigueur de la nouvelle règlementation. En effet, depuis le 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets a été généralisé et concerne désormais tous les professionnels et les particuliers. Les collectivités locales sont tenues de mettre à disposition des particuliers des solutions de tri des biodéchets.

Ce mouvement reste toutefois minoritaire : seuls 31% des habitants de la région le pratiquent systématiquement. Parmi les populations les plus 'converties', on trouve en premier lieu les habitants de communes rurales (54%) et de petites villes (39%), mais aussi les varois (42%) et les vauclusiens (43%). Ces résistances subsistent car certains craignent des nuisances (nuisibles ou mauvaises odeurs: 31%), tandis que d'autres n'ont pas de solution de dépôt adaptée mise à leur disposition par la collectivité (50%) ou disent manquer de place pour ajouter une nouvelle poubelle de tri (44%)





François Pyrek

« À Vedène, dans le Vaucluse, nous transformons les ordures ménagères des habitants du département en énergie. »

<u>François Pyrek</u>, directeur Services aux collectivités Sud-Est chez <u>Suez recyclage et valorisation France</u>

« Suez est pleinement mobilisé pour accompagner les collectivités dans cette sensibilisation de leurs citoyens qui constitue un levier essentiel de leur transition écologique, rappelle François Pyrek. C'est en

18 décembre 2025 | Réduction des déchets : les Vauclusiens peuvent mieux faire



Ecrit par Laurent Garcia le 22 novembre 2024

ce sens que, en région Sud-Paca, notre objectif est d'accompagner les habitants, les collectivités et les entreprises en les aidant à réduire leurs quantités de déchets d'une part, et à trier et valoriser au maximum les déchets qui restent d'autre part. Nous avons par exemple mis en place cette année pour la Métropole Aix-Marseille-Provence une solution de compostage des déchets alimentaires. Ces derniers sont compostés à Istres et valorisés chez les agriculteurs de la région. Avec 100 kg de déchets alimentaires, nous produisons 50kg de compost! À Vedène, dans le Vaucluse, nous transformons les ordures ménagères des habitants du département en énergie: nous produisons ainsi de l'électricité pour 18 000 foyers et de la chaleur sur l'usine de valorisation énergétique du territoire. »

*Enquête réalisée par internet en partenariat avec l'institut de sondage <u>Odoxa</u> du 18 au 30 septembre 2024, sur un échantillon de 12 179 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, en termes de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de région, de département et de catégorie d'agglomération.